

TÉLÉDÉCLARATION 2018

**SUR LE NOUVEAU
PORTAL DES
TÉLÉSERVICES DES
AGENCES DE L'EAU**

**Télédeclarez
en 3 étapes
les redevances**
versées aux agences de l'eau

NOUVELLE INTERFACE :

- + CONVIVIALE
- + PLUS INTUITIVE



Pour accéder directement au site de télédéclaration :
<https://teleservices.lesagencesdeleau.fr>

ou à partir du site :
www.lesagencesdeleau.fr



1 CONNECTION

Identifiez-vous

- **Identifiez-vous** ①, en tapant votre identifiant et votre mot de passe
Ces informations vous sont fournies dans le courrier que vous venez de recevoir.
- **Validez** ②, vous accédez à votre page personnalisée.

2 DÉCLARATION

Saisissez vos déclarations en ligne

Vos formulaires sont listés dans la rubrique "Voir toutes mes déclarations" ③

- Chaque formulaire est accompagné d'une notice explicative facilitant le remplissage de votre déclaration. ④
- Une version imprimable est également disponible. ⑤
- Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre (vos) déclaration(s) en ligne. ⑥

La page d'accueil de votre espace de déclaration

La liste des déclarations à renseigner

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DONNÉES TECHNIQUES

OBSERVATIONS

PIÈCES JOINTES

VALIDATION

REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU
DÉCLARATION 2016 AU TITRE DE L'ANNÉE 2015

1 Informations générales 2 Données techniques 3 Observations 4 Pièces jointes 5 Validation

Tous les champs nous sont nécessaires, sauf ceux indiqués comme "facultatifs"

ÉTABLISSEMENT CONCERNÉ DESTINATAIRE

— Dénomination sociale — Dénomination sociale

L'ensemble des éléments de votre déclaration à remplir est accessible à partir des 5 onglets (dans l'espace bleu).

Une déclaration à remplir

- Vous pouvez déposer un commentaire dans la rubrique "observations".
- **Après chaque étape, cliquez sur le bouton "sauvegarder et passer à l'étape suivante".**

Cela vous permettra de contrôler et de sauvegarder les informations déjà saisies.

Très utile si vous remplissez votre déclaration en plusieurs fois.

- En fin de déclaration, vous avez la possibilité de joindre des fichiers complémentaires (word, excel, pdf, xml).

3

VALIDATION

Validez votre déclaration

- Après vérification des informations saisies, **validez votre déclaration.**

Le document sera automatiquement signé et sera disponible dans la rubrique " Vos documents ".

- **Un accusé de réception de votre déclaration est généré ;** vous avez la possibilité de l'imprimer pour le conserver. Il vous sera également communiqué par courriel.

Formulaire signé avec succès

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour télécharger le PDF signé de votre déclaration.

Votre déclaration remplie au format PDF

Attention, il vous reste des formulaires à remplir (sauf si vous les avez transmis par courrier à l'agence de Teau)

Vous trouverez ci-dessous un accusé de réception de votre déclaration. Vous avez la possibilité d'ouvrir le format imprimable de l'accusé de réception si vous souhaitez le conserver.

Cliquez ici pour consulter le format imprimable de votre accusé de réception Ouvrir le format imprimable de l'accusé de réception

▶ ACCUSÉ DE RÉCEPTION

- **Procédure :** Déclaration 2016 au titre de l'année 2015
- **Type de formulaire :** Formulaire général industrie
- **Date de dépôt :** 09/12/2015
- **Pièce(s) jointe(s) à votre déclaration :** 1 fichier attaché

Après traitement de votre déclaration,
l'agence de l'eau émettra la redevance
que vous aurez à verser.

POUR PLUS D'INFOS :

- un numéro vert à votre disposition



▶ N° Vert **0 805 69 38 38**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- auprès de votre interlocuteur habituel
à l'agence de l'eau



LES
AGENCES
DE L'EAU

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE